



**Industries d'Extraction et Respect des Directives Opérationnelles  
de la Banque Mondiale  
vis-à vis des Peuples Autochtones**

**Etude de cas sur la mise en œuvre du pipeline Tchad-Cameroun**

**Rapport de l'Enquête menée auprès des  
Communautés Bagyéli  
le long du tracé du pipeline**

**Partie Sud du Cameroun  
Bipindi - Kribi**

**Rapport présenté par :**

- **Planet Survey-Environnement et Développement Durable**
- **Centre pour l'Environnement et le Développement**

**Avec la participation de :**

**Jeanne NOUAH et Joachim GWODOG de la Communauté Bagyéli de Bipindi-Kribi**

**Février - Mars 2003**

## **LISTES DES TABLEAUX ET ABREVIATIONS**

### ➤ **Listes des Tableaux**

- Tableau 1 : Caractéristiques des villages interviewés  
Tableau 2 : Répartition des villages d'après leur installation  
Tableau 3 : Situation des villages par rapport au tracé définitif du pipeline  
Tableau 4 : Bénéfices espérés en 30 ans  
Tableau 5 : Occurrence des principaux avantages cités  
Tableau 6 : Importances des inconvénients cités par les Bagyéli

### ➤ **Listes des abréviations**

- COTCO : Cameroon Oil Transportation Company  
TOTCO : Tchad Oil Transportation Company  
AID : Association Internationale pour le Développement  
SFI : Société Financière Internationale  
CED : Centre pour l'Environnement et le Développement  
PSEDD : Planet Survey Environnement et Développement Durable  
PPA : Plan pour les Peuples Autochtones  
FEDEC : Fondation pour l'Environnement et le Développement du Cameroun  
PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux  
CPSP : Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

## INTRODUCTION

Le projet Pipeline Tchad-Cameroun a pour principal objectif la construction d'un oléoduc servant à transporter le pétrole brut des champs pétrolifères de Doba au Tchad, en traversant le Cameroun vers les côtes maritimes de Kribi. Il mesure 1070 kilomètres dont 890 sur le territoire Camerounais et son emprise large de 30 mètres (cf Michel Gallet ; 2002). Le coût total du projet est d'environ 2 500 milliards de francs CFA. Il bénéficie d'un apport de la Banque Mondiale de l'ordre de 10% par deux prêts assurés par ses filiales dont un prêt du guichet Association Internationale pour le Développement (AID) d'environ 72 milliards de francs CFA, destiné à financer la participation du Cameroun et du Tchad et un investissement direct de la Société Financière Internationale(SFI) d'environ 150 milliards de francs CFA, prêt au consortium des compagnies pétrolières : EXXON 40% et ChevronTexaco 25% (Sociétés américaines), Petronas 35% (Société malaisienne) Deux sociétés ont été créées par ces partenaires pour gérer la phase d'exécution du projet, la Cameroun Oil Transportation Company (COTCO) et la Tchad Oil Transportation Company (TOTCO).

Les travaux de construction de l'oléoduc tirent à leur fin et ont entraîné la destruction du couvert végétal et le décapage des sols le long de l'emprise foncière. En dehors de la perturbation des écosystèmes, les travaux de ce grand ouvrage ont aussi entraîné des déséquilibres socioculturels de systèmes agricoles et les modes de vie des communautés riveraines. La Banque Mondiale recommande que tout projet susceptible de porter atteinte à l'environnement devrait avoir pour contrainte la préservation d'un équilibre entre les exigences de l'environnement et les besoins économiques des parties concernées. Pour atteindre ces objectifs, le projet devrait éviter de causer, autant que possible, des impacts négatifs sur l'environnement. Pour des situations où ces impacts négatifs ne pourraient être évités, le projet devrait mettre en place des mesures d'atténuation adéquates. De même, la Banque Mondiale exige et veille à ce que le processus de développement favorise le respect intégral de la dignité, des droits fondamentaux et de la spécificité socioculturelle des populations Autochtones. Elle définit des orientations afin que les populations Autochtones, des minorités ethniques ou autre groupe du fait de son statut économique et social, n'ayant pleinement les moyens de faire valoir ses intérêts et ses droits sur les terres et sur d'autres ressources productives, bénéficie des projets de développement et que les effets potentiellement négatifs pour ces populations soient atténués ou nuls.

C'est dans le cadre du suivi des Directives Opérationnelles de la Banque Mondiale qu'une enquête préliminaire a été menée pour relever si les Bagyéli, populations Autochtones du Sud Cameroun, riverains du tracé définitif de l'oléoduc, ont vu leurs droits sur les terres et sur d'autres ressources naturelles respectés et leurs intérêts préservés durant les travaux du pipeline Tchad-Cameroun.

Les objectifs spécifiques de cette enquête sont :

- Identifier et localiser les villages Bagyéli par rapport au tracé définitif du pipeline ;
- Evaluer le niveau d'implication des Bagyéli avant et pendant la phase de mise en oeuvre ;
- Relever les impacts après la phase de mise en oeuvre dans le rapport Homme et son milieu de vie ;
- Déterminer le nombre de personnes et chefs de familles ayant eu un emploi salarié durant l'exécution des travaux de construction du pipeline ;
- Evaluer le niveau de connaissance de la FEDEC par les Bagyéli ;

- Evaluer les compensations données aux Bagyéli par les constructeurs du pipeline ;
- Relever le niveau d'application des Directives Opérationnelles de la Banque Mondiale ;

## Première Partie :

### DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Le projet pipeline Tchad-Cameroun a pour objectif le transport du pétrole brut des champs pétrolifères de Doba au Sud du Tchad, vers les côtes maritimes du Cameroun, afin d'exporter vers les marchés internationaux. La mise en œuvre de ce projet a créé un préjudice indubitable aux populations riveraines, notamment la Communauté Bagyéli de Bipindi-Kribi

#### **Section 1 : APPROCHE METHOLOGIQUE**

##### **1.1) Organisation de la collecte des données**

###### **a) Zone d'intervention**

L'enquête a été conduite dans les villages Bagyéli situés à moins de 2 kilomètres du tracé du pipeline dans la région de Bipindi-Kribi au Sud Cameroun (cf. projet d'exportation tchadien, DAMES et MOORE, Figure 9-4). Dans les arrondissements de Bipindi et Kribi, 26 villages Bagyéli sont situés à moins de 2 kilomètres du tracé du pipeline. 20 desdits villages ont été visités mais seulement 15 interviews ont été réalisées à cause du déplacement des Bagyéli pour les campements de chasse, lesquels ne sont pas très connus. huit (08) interviews ont été réalisées dans l'arrondissement de Bipindi et sept (07) dans l'arrondissement de Kribi, soit un total de 15 villages couverts par des interviews

###### **b) Outils et méthode de collecte**

La collecte des données a été réalisée sous forme d'enquête semi-structurée sur la base d'un questionnaire adressé à la population du village (focus-group). Les données ont été collectées pendant les réunions communautaires organisées dans 15 des 20 villages Bagyéli visités par une équipe de trois (03) enquêteurs et deux (02) traducteurs.

L'équipe de collecte de données a été scindée en deux sous-équipes après une réunion d'explication et de compréhension du questionnaire. Des prises de vue et des enregistrements sur supports audiovisuels ont été réalisés par intermittence dans les deux sous-équipes pendant les interviews et ceci lors des réunions communautaires tenues dans les villages Bagyéli. Les descentes de terrain ont été effectuées à partir de deux bases à savoir Kribi et Bipindi.

La recherche bibliographique a permis de compléter les données qui n'ont pas pu être collectées sur le terrain.

#### **Section 2 : CONTENU DES DONNEES**

*Tableau 1 : Caractéristiques des villages interviewés*

<b>N°</b>	<b>Noms des villages</b>	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Distance du tracé (en m)</b>	<b>Nombre de personnes employées</b>	<b>Années d'installation de la Communauté</b>
01	Log Ndiga	15	700	02	Plus de 30 ans

02	Ndtamayo	08	700	01	Plus de 15 ans
03	NLoundabele	13	150	01	4 ans
04	Makoro Ndzong	68	400	02	Plus de 02 ans
05	Maboulou	29	800	02	Plus de 30 ans
06	Mandtoua	42	800	aucune	07 ans
07	Bitoumbo	12	500	01	Plus de 50 ans
08	Bandevouri	40	1900	04	Plus de 30 ans
09	Sum Mimbo	08	200	aucune	Plus de 50 ans
10	Angoua Mbvoule	18	400	aucune	Plus de 50 ans
11	Bidou	36	1800	06	15 ans environ
12	Bissiang	17	1200	aucune	Il y a 2 mois
13	Bilolo	16	300	aucune	Plus de 30 ans
14	Kourmintoum	27	1500	01	Plus de 20 ans
15	Nkoundou Nkoundou	67	1900	aucune	Plus de 50 ans

### 2.1) Installation des villages Bagyéli

Le Tableau 1 ressort que les Bagyéli ont des villages très anciens). Les Bagyéli, jadis semi-nomades vivant de la chasse, de la cueillette et du ramassage, sont devenus sédentaires et pratiquent une agriculture de subsistance associée à la chasse de laquelle ils se procurent des protéines animales nécessaires à leur alimentation ; la chasse génère en même temps des revenus de la vente du gibier et d'autres produits forestiers non ligneux vendus aux voisins Bantou et autres étrangers. La culture et le mode de vie des Bagyéli leur confèrent un attachement sans pareil à la terre et aux ressources naturelles ceci est un comportement inné qui fait que le simple fait de les déplacer d'un milieu qu'ils occupent quel que soit le temps mis représente une violation de leur droit.

### 2.2) Distance des villages par rapport au tracé

Tous les villages Bagyéli où les interviews ont été réalisées sont situés à moins de 2 km du tracé du pipeline, selon le rapport d'étude du projet réalisé par Dames et Moore. 66% des villages sont situés à moins d'un kilomètre du tracé définitif du pipeline pour une population de 229 habitants. Ces populations sont exposées à de nombreux risques liés au passage du pipeline non loin de leur domicile. Le Tableau 3 montre les villages par rapport au tracé définitif.

**Tableau 3** : Situation des villages par rapport au tracé définitif

Distance du tracé	Village	Nombre d'habitants	Nombre de personnes employées
-------------------	---------	--------------------	-------------------------------

	Nombre	%	Effectif	%	
Distance inférieure ou égale à 1000 m	10	66,6	229	55.05	09
Distance supérieure à 1000 m	05	33,4	187	44.95	11
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>416</b>	<b>100</b>	<b>20</b>

### 2.3) Implication active des Bagyéli au projet

L'implication active au projet se rapporte à tout le processus, de la préparation sur le site, de la réalisation des études d'impacts et de l'exécution du projet. Sur les quinze (15) villages où les interviews ont été réalisées, nous avons recensé une population de quatre cent seize (416) habitants. De ce gros ensemble, seules 20 personnes ont été employées au projet, soit environ 5 % de la population globale qui a été touchée.

Il est ressorti plusieurs fois, que les Bagyéli avait été informés sur les conditions de sécurité à observer autour de l'emprise lors de l'exécution des travaux, il leur avait été demandé de rester loin du tracé pendant l'exécution des travaux. Toutefois, le fait qu'on ait des réponses évasives du genre «le Pipeline est un tuyau qui va transporter le pétrole et où nous allons travailler pour nous développer », montre que l'information n'a pas été bien véhiculée.

Sur 15 villages Bagyéli enquêtés six (06) n'ont eu aucune personne recrutée lors des différentes étapes de l'exécution du projet pipeline. Est-ce que cela signifie que les Bagyéli étaient incapables d'assumer autant que les Bantou les tâches dites élémentaires ?

Lorsqu'on se réfère uniquement à la distance par rapport au tracé du pipeline, sur 416 habitants, les Bagyéli auraient mérité plus de places, ne serait-ce que pour les emplois qui ne nécessitent pas une qualification. ; paradoxalement, c'était les plus marginalisés.

Ce qui risque de se produire également avec la FEDEC, dont les activités ne tiennent réellement compte de la demande ou des attentes des Bagyéli. Leur souci ici est non seulement d'être impliqués à la base des programmes de la FEDEC, mais aussi au contrôle de son opérationnalité. Et de ses mises en œuvre, car la FEDEC est une structure chargée de conduire des compensations en faveur des Bagyéli à l'issue de la construction controversée du pipeline Tchad Cameroun.

### 2.4) Les retombées

#### • Revenus directs et indirects des Etats du Cameroun et du Tchad

Le pipeline a une durée d'exploitation de 30 ans, ce qui entraînera des bénéfices substantiels pour les deux parties à savoir le Cameroun et le Tchad. Le tableau ci-dessous donne les bénéfices espérés par le Cameroun et le Tchad pendant la durée d'exploitation du projet.

**Tableau 4** : Bénéfices espérés en 30 ans (Source Esso Tchad, cité par CED 1998 ; chiffres en milliards de Fcfa).

Pays	Bénéfices sur 30 ans	Sur 1 an
TCHAD	- Revenus directs.....3 000	170
	- Revenus indirects.....2 100	
	- Total.....5 100	
CAMEROUN	- Revenus directs.....300	18
	- Revenus indirects.....240	
	- Total.....540	

Revenus directs : taxes versées par le consortium aux gouvernements concernés

Revenus indirects : impôts, salaires des nationaux, etc.

Ces bénéfices vont dans les caisses de l'Etat et n'ont aucune incidence directe et immédiate sur les Bagyéli, peuples Autochtones du Sud Cameroun dans la région Bipindi-Kribi.

### Biens de Consommation

Dans la majorité des villages Bagyéli où nous avons réalisé les interviews, les habitants ont reçu des biens de consommation dans le cadre du PPA à savoir:

- Le petit outillage agricole (machettes, limes, houes) (photo 2);
- Les médicaments ;
- Les denrées alimentaires (riz, poisson, sel...);
- Les enfants ont reçu un appui en fournitures scolaires (cartables, cahiers, craies, stylos à bille...);

Les fournitures ont certes été distribuées, mais les enfants Bagyéli du Foyer Notre Dame de la Forêt, qui abrite une forte concentration des enfants Bagyéli n'a reçu ni fournitures, ni médicaments.

Quelques sacs de riz, quelques kg de poisson, un peu de sel distribué ça et là de façon sporadique ne représente véritablement rien dans le processus de développement durable dont a tant besoin la communauté Bagyéli. Bien au contraire, ce modèle de fonctionnement les assoit davantage dans l'attitude et le caractère de mendiant et d'attentiste ; ce n'est pas des aides ponctuelles qu'il faut, mais des programmes durables

Dans certains villages, l'appui à la citoyenneté( établissement des pièces officielles) est effectif mais dans d'autres villages notamment Bilolo et Bissiang, cela reste non réalisé. Après avoir versé leur apport personnel de 1 000 francs CFA, depuis le 29 octobre 2002, date à laquelle le prélèvement des frais d'identification se serait produit, les populations attendent toujours la visite de l'équipe d'identification.

**Tableau 5 : Occurrence des biens de consommation cités**

Biens de consommations reçus	Nombre d'occurrence	%
• le petit outillage agricole	15	100
• les médicaments pour les cases de santé (1)	15	100

• l'encadrement scolaire (fournitures scolaires)	12	98
• les denrées alimentaires	15	100
• appui à la citoyenneté	15	100

**NB. : (1) médicaments déposés dans les cases de santé moyennant un prix à payer**

▪ **Biens durables**

Un seul chef de famille du village Nloundabélé a bénéficié d'une maison de quatre(04) pièces suite à la destruction de son champ de manioc

Par ailleurs, il est prévu dans le cadre des compensations régionales pour les pygmées Bagyéli et Bakola la construction des maisons.

## 2.5) Impacts négatifs

Lorsqu'on évoque ce point avec les Bagyéli, c'est la désolation générale, car les populations sont lassées d'être toujours interrogées sur les inconvénients inhérents aux travaux du pipeline alors que rien n'est fait en ce qui concerne les compensations ; et « les tuyaux sont déjà enterrés ». Le tableau ci-dessous relève quelques éléments qui sont plusieurs fois ressortis lors des interviews effectuées dans les différents villages Bagyéli:

**Tableau 6 : Importance des inconvénients cités par les Bagyéli**

Principaux Inconvénients cités	Nombre d'occurrences	%
• Déstabilisation de leur(s) alimentation/revenus, perturbation et destruction des territoires de chasse (PFNL)	15	100
• Déstabilisation de leur santé, destruction du Strophantus « neeng », plante ayant beaucoup de vertu et autres produits forestiers non ligneux et ligneux .	15	100
• Déstabilisation des ressources en eau	13	86,66
• Déséquilibre de l'homme avec son milieu de vie	15	100
• Dégradation des relations intercommunautaires	08	53.66

Les Bagyéli sont habitués à la chasse. Aujourd'hui, suite aux travaux du pipeline, ils sont obligés d'aller de plus en plus loin en forêt à la recherche du gibier. Cette situation entraîne l'augmentation du temps de chasse et l'effort à fournir pour cette activité parce que les distances à parcourir sont devenues plus longues qu'avant les travaux du pipeline. Les cas des biens détruits sans compensation ont aussi été relevés, c'est le cas d'une femme de Sum Mimbo dont la maison aurait été détruite parce que le premier tracé du pipeline passait à

l'intérieur de sa case et le tracé définitif se trouve à 300 mètre du reste des cases du village (photo 10). Par rapport à ces aspects négatifs, les Bagyéli pensent que leur attachement aux territoires ancestraux devrait être tenu en compte afin de leur attribuer des compensations en remplacement des terroirs de chasse détruits, troublés. Ils pensent de manière globale que leur mode de vie est en train de changer suite aux travaux du pipeline.

L'attachement des Bagyéli à la terre et à la forêt, n'est pas un simple problème de biens matériels. C'est un problème de lien culturel, spirituel qu'il faudrait prendre en compte dans ces deux dimensions et dans un approche particulière.

## **2.6) Compensations**

Afin de compenser les nuisances causées par les travaux de construction du Pipeline, et conformément aux engagements pris dans le cadre du plan de compensation du projet, la COTCO a lancé le processus de réalisation des compensations communautaires et régionales (cf. la lettre du CPSP n° 02 janvier 2002). Les compensations devraient consister en des projets sociaux, choisis par les populations riveraines bénéficiaires : aménagement d'infrastructures sanitaires et/ou scolaires, hydrauliques villageoises, etc. La répartition de l'enveloppe allouée à ces fins devait se faire par village traversé. Tout ce panel de possibilités reste plus favorable aux Bantou qu'aux Bagyéli.

Mais pour ce qui est des compensations individuelles, un seul Bagyéli du village Nloundabélé a bénéficié de la construction d'une case de quatre (04) pièces ( 03 chambres à coucher une salle de séjour) suite à la destruction de son champ de cultures vivrières (la compensation serait évaluée à 650 000 FCFA, le coût de la maison serait de 500 000 FCFA et le reste sera remis à main propre à l'intéressé). La gestion de ces fonds serait l'apanage de la COTCO. La maison a déjà été construite (voir photo 3). Par ailleurs, il nous est parvenu que MINTOUNG Gaston aurait reçu, après le passage de l'équipe d'enquête, une somme de : cent soixante mille trois cent (160 300) francs CFA , quatre (04) cadenas, une lampe à pétrole, cinq (05) litres de pétrole et un paquet d'allumettes.

D'autre part, ce dernier déplore le fait qu'il n'ait pas reçu de compensation à la suite de la destruction des deux tombes de ses frères. Celles-ci seraient au milieu de l'emprise du pipeline au niveau de l'ancien site du village (voir photos 4 et 5). Il pense qu'il a droit à une compensation lorsqu'une tombe est détruite, comme cela a été le cas pour les voisins Bantou. Cet état de choses entraîne d'ailleurs des tensions entre les deux communautés.

Jusqu'à présent, aucune compensation véritable n'a été versée à l'endroit des Bagyéli après tous les dommages subis. Toutefois, il est prévu dans le cadre de la compensation régionale pour les Bagyéli/Bakola la construction des maisons.

Le processus est que : à la fin de la formation des populations Bagyéli/Bakola sur les techniques de constructions de maison, les personnes éligibles pourront commencer à recevoir l'appui de COTCO pour la construction de leur propre maison. En fonction du rythme de construction de la maison de chaque bénéficiaire, COTCO fournira les matériaux suivants :

- des clous et un marteau après la collecte des piquets, lianes et bambous divers
- des tôles et des clous pour les tôles après l'implantation de la maison
- des portes et des fenêtre préfabriquées après la réalisation de la toiture et le remplissage des murs avec du mortier en terre.

Il n'est pas superflu de noter que les personnes âgées seraient prioritaires à ce programme.

## Deuxième Partie :

### RECOMMANDATION DES BAGYELI

La Communauté Bagyéli a subi des préjudices, suite au passage du pipeline. Ce problème se pose en termes de : déstabilisation de notre milieu de vie, marginalisation/discrimination dans la remise des compensations ; discrimination dans les recrutements ou distribution des emplois.. En plus la croissance démographique des Bantou impose davantage la mise en valeur les terres où nous pratiquons nos activités de chasse, de ramassage et de cueillette des Produits Forestiers Non Ligneux. Ainsi, grande est notre inquiétude de voir toutes ces terres diminuées, ou alors nous être interdites dans un avenir très proche, en dehors des velléités observées ça et là. Cette situation à coup sûr va accentuer notre dépendance/semi-esclavage vis-à-vis des Bantou.

Fort de cette ampleur des choses : **nous demandons à la Banque Mondiale de faciliter une réflexion sur la question d'Accès/Contrôle de la terre en faveur des Bagyéli afin que des solutions définitives et durables soient prises.**

D'autre part, nous demandons à la Banque Mondiale pour cette fois et pour l'avenir, de veiller à ce que :

- notre administration, à travers ses représentants locaux, chefs traditionnels, considère le Bagyéli comme une personne entièrement camerounaise, qui doit jouir de ses droits. :
  - *droit de possession de «nos terres »*
  - *droit d'accès aux territoires,. de chasse, de pêche*
- la réalisation concrète des programmes de la FEDEC soit une émanation des besoins réels et intérêts stratégiques de la communauté Bagyéli ; et cela suppose le renforcement des capacités de notre communauté en termes de techniques d'analyse de fixation d'objectifs et choix d'activités.
- toutes les promesses faites :
  - construction des cases,
  - fourniture des cartes nationales d'identité,
  - assistance à l'éducation
  - diagnostic médical des affections pulmonaires
  - vulgarisation agricole et distribution des semences,
  - etc.

dans le cadre du projet pipeline, soient réalisées.

- le système de consultation soit plus approprié, adapté à notre culture et à notre confort intellectuel afin de mieux nous permettre de choisir par nous même ce qui est bien pour notre Communauté.
- le système de scolarisation des enfants Bagyéli soit renforcé afin de garantir leur meilleur intégration dans la vie socio-économique.

## **Troisième Partie :**

### **ANALYSES ET COMMENTAIRES DES ENQUÊTEURS**

Les travaux d'enquête nous ont permis d'identifier et de localiser les villages Bagyéli riverains du tracé définitif du pipeline, d'évaluer le niveau d'implication des communautés Bagyéli avant et pendant la phase de mise en œuvre, de relever les impacts après la phase de mise en œuvre du pipeline dans le rapport Homme et son milieu de vie, et d'évaluer les compensations en faveur des Bagyéli.

#### **Section 1 : ANALYSES ET COMMENTAIRES**

##### **1.1) Consultation des Communautés Bagyéli et Approche de travail utilisé dans le processus de mise en œuvre du Pipeline**

Des campagnes d'information et de consultation relative au projet pipeline Tchad-Cameroun ont été organisées. Il semble de toute évidence que la Communauté Bagyéli n'a pas été suffisamment préparée à accueillir le projet dans son environnement. Lorsqu'on vous donne une réponse évasive du genre le projet pipeline est « le transport du pétrole dans les tuyaux et où on va travailler pour nous développer », cela montre que peu de temps a été accordé pour expliquer suffisamment le projet et tous ses risques aux Bagyéli.

Pendant les campagnes de sensibilisation et d'information, des dépliants, des brochures et des affiches ont été distribuées, des discours tenus sans tenir compte du confort intellectuel des uns des autres. Or, les Bagyéli sont une population analphabète à presque 98 %. La tradition orale étant de mise dans cette communauté, il aurait été plus opportun et judicieux qu'on organisât une approche qui se prêtât à cet ordre de choses.

##### **1.2) Choix des Axes de travail dévolus à la compensation**

Le Plan pour les Peuples Autochtones (PPA) a été mis en oeuvre à travers la FEDEC où quatre (04) projets ont été retenus à court terme (composante limitée au bien de consommation) :

- Fournitures des cartes nationales d'identité
- Diagnostic médical des affections pulmonaires
- Assistance à l'éducation
- Vulgarisation agricole et distribution de semences

C'est clair que les Bagyéli répondent à un souci de besoins pratiques, alors que par rapport à leur statut de peuples vulnérables marginalisés, ils peuvent émettre des idées de manière à dégager les intérêts stratégiques et prioritaires pour leur vie. Ainsi, toute approche qui se veut efficiente pour eux doit prendre en compte leurs intérêts stratégiques.

##### **1.3) Analyse de la notion de biens à compenser**

Une même analyse a été faite sans tenir compte des spécificités de chaque communauté. Dans cette analyse, seul le système de mise en valeur a été pris en compte. Cette situation a

davantage favorisé les voisins Bantou. A la fin du 2ème trimestre 2002, le projet avait payé plus de 5,6 milliards de FCFA (8,6 millions de dollars) de compensation en espèces et en nature aux usagers de terrains individuels. (cf. Projet de développement Tchad-Cameroun, Rapport n°07 2<sup>ème</sup> trimestre 2002.). Par contre, les Bagyéli ont une autre grille de lecture des avantages des biens économiques, ce qui fait qu'ils ne privilégient pas le système de mise en valeur; plutôt ils attachent leurs convictions à des éléments naturels et culturels tels que la forêt. Cette dernière n'a pas été plantée par eux et par conséquent le système d'enregistrement n'a pas considéré des effets et dommages à compenser.

Or, la Banque Mondiale par le biais des Directives Opérationnelles, recommande que tout programme de cet ordre tienne compte de l'organisation sociale, des convictions religieuses et des modes d'utilisation des ressources propres à la population locale.

#### **1.4). Organismes et Structure du Projet**

A titre de compensation communautaire, un Plan pour les Peuples Autochtones (PPA) a été créé, et doit être mis en œuvre à travers la FEDEC ; il comprend les projets suivants en direction des Communautés Bagyéli de la zone du projet :

- Inventaire des accords relatifs aux droits sur la terre de Bagyéli/Bakola, et amélioration de l'habitat,
- Fourniture de cartes nationales d'identité,
- Organisation de l'accès gratuit aux soins de santé, et campagne d'information dans cette perspective,
- Diagnostic de la tuberculose
- Assistance à l'éducation
- Vulgarisation agricole et distribution de semences.

Lors des différentes descentes sur le terrain des différentes équipes des exécutants du projet, les populations Bagyéli ont été informées des activités du pipeline et de différentes structures mais dans l'ensemble, ils n'ont pas pu restituer ce qui leur avait été dit. Par endroit, le nom d'une structure peut être cité mais sans connaître le rôle exact de la structure et son domaine d'intervention. Le rôle de la FEDEC est peu connu, car le PPA qu'elle doit piloter reste inconnu des Bagyéli. Il y a eu certes information et sensibilisation mais l'approche utilisée n'a pas tenu compte du cas spécifique des Bagyéli.

### **Section 2 : VIOLATION DE LA DIRECTIVE OPERATIONNELLE ( OD 4.20) de la Banque Mondiale**

La communauté Bagyéli a une culture basée sur l'oralité et où les éléments naturels constituent une osmose. Elle dépend entièrement de la forêt, celle-ci n'a pas été plantée par elle, c'est le patrimoine laissé par leurs ancêtres, la forêt, c'est leur âme. Lorsque le système de compensation ne tient compte que du principe de la mise en valeur, ce qui a valu les compensations individuelles en nature et en argent à leurs voisins Bantou ; et que les Bagyéli, du moins quelques-uns, n'auraient reçu que des biens de consommations, faut-il encore voir quelle proportion ! cela est la preuve une fois de plus de la violation d'une des Directives de la World Bank (Cf OD 4.20 alinéa 6)

Les programmes de la FEDEC connaissent une participation locale mitigée, car lorsqu'un agent de la FEDEC présente l'outillage agricole à un Bagyéli, moyennant un prix, celui-ci

estime que c'est une anarque, alors que si la FEDEC prenait suffisamment du temps pour expliquer, impliquer la communauté Bagyéli dans l'élaboration de ses programmes et planification opérationnelle, des cas de ce genre seraient isolés. Preuve une fois de plus de la violation d'une des Directives de la World Bank (Cf. OD 4.20 alinéa 15 (d)).

### **Section 3 : LE PARC NATIONAL DE CAMPO MA'AN**

Les Bagyéli ont été des laissés pour compte dans la région Kribi-Lolodorf en terme de compensations, dit-on, pour ce qui a été détruit en terme de biodiversité. Le choix a été porté dans la région de Campo Ma'an érigé en parc national pour compenser la perte en biodiversité causée par le pipeline. Région dans laquelle vivent les populations Bagyéli, qui une fois de plus vont subir des effets néfastes (dommages collatéraux) bien qu'ils soient à une grande distance du tracé du pipeline

La communauté Bagyéli qui vit dans le Parc National de Campo Ma'an ne dispose que le « droit d'usage » (exploitation des ressources halieutiques, fauniques et autres produits forestiers non ligneux.) . Mais il se trouve que les Bagyéli, à ce jour, même ce droit d'usage leur est prohibitif ; tout simplement parce qu'une Société d'exploitation forestière installée dans le Parc National de Campo Ma'an contraint, de ce fait, la Communauté Bagyéli à quitter « leurs territoires de chasse, de pêche et de cueillette ».

## **CONCLUSION**

Les travaux de construction du pipeline Tchad- Cameroun, sont entrain de connaître un terme, du moins la phase de mise en oeuvre dans la zone où l'enquête a été menée. Les populations riveraines et notamment les Bagyéli ont payé un lourd tribut. Parce que ce n'est un secret pour personne, c'est de la forêt qu'ils tirent l'essentiel de leur subsistance. Lorsque celle-ci vient à être détruite (stress de la flore et de la faune,) ils ne savent plus à quel saint se vouer.

Entrer dans un village Bagyéli aujourd'hui, parler du pipeline, c'est la colère, la tristesse, la désolation, le rêve brisé : « le pipeline est venu, il est parti ! », c'est tout dire.

Le système de mise en valeur ayant été le seul élément pris en compte pour l'obtention des compensations, ceci a plus favorisé les Bantou que les Bagyéli beaucoup plus attachés aux éléments naturels qui constituent la base de leur culture. Par ailleurs, au regard des avantages relatifs aux travaux du pipeline, on a plutôt constaté un nombre réduit de Bagyéli recrutés lors de ces travaux, malgré leur proximité du tracé ; aussi, leurs droits sur les territoires ancestraux et d'autres ressources naturelles détruites, n'ont pas été respectés.

La question des droits d'accès à la terre, à la propriété foncière en faveur des populations pygmées se pose davantage avec acuité, car la démographie de leurs voisins Bantou va galopante, avec tout ce que cela implique en terme d'exploitation des terres.

Les pouvoirs publics, la communauté nationale et internationale se doivent d'agir avec pragmatisme de manière à asseoir des droits réels en matière de possession de la terre de la communauté Bagyéli afin de garantir un développement durable.

*Ont participé à la préparation et à la réalisation de cette enquête :*

- **Jeanne NOUAH, Traductrice, Bagyéli de la Communauté de Bandevouri**
- **Joachim GWODOG, Traducteur, Bagyéli de la Communauté de Log Ndiga**
- **Félix Devalois NDI OMGBWA, Reporter Journal Bubinga, CED**
- **Armand NOAH MVOGO, Spécialiste en gestion des Coopératives et Associations de Développement Local, Planet Survey.**
- **Constant Félix AMOUGOU MBATSOGO, Consultant permanent, Planet Survey**
- **Belmond TCHOUMBA, CED**
- **Adrien Didier AMOUGOU A. Planet Survey Yaoundé-Cameroun**

**La réalisation du présent cas d'étude a été facilitée par l'appui financier du Forest Peoples Project, organisation basée à Londres en Angleterre**



**1c Fosseway Business Centre  
Stratford Road  
Moreton-in-marsh  
GL56 9NQ  
United Kingdom**

## BIBLIOGRAPHIE

- Pipeline Tchad-Cameroun, Bulletin trimestriel, N°2002 – 01/février 2002.
  - La Lettre du CPSP, N° 02 janvier 2002.
  - Projet de développement Tchad-Cameroun, Rapport N° 07, 2<sup>ème</sup> trimestre 2002.
  - Manuel opérationnel de la Banque Mondiale, septembre 1991 O.D 4.04, P. 1-6.
  
  - Rapport du Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale (ECMG), 4<sup>e</sup> visite, janvier 2002.
  
  - Synthesis paper Indigenous Peoples, Forest and the World Bank : policies and practice, Thomas Griffiths and Marcus Colchester, Forest Peoples Programme 1c Fossey Business Centre stratford Road, Moreton-in-Marsh. GL 569 NG, (England)..
- Workshop on Indigenous Peoples, Forest and the World Bank Policies and practice, Washington D.C., 9-10 may 2000. Delegates Room, Embassy Suites Hotel, 1250 22nd Street NW, Washington D.C., USA.
- Restauration Durable de l'Environnement des Ecosystèmes Forestiers dans le Cadre de la réalisation du Pipeline Tchad – Cameroun, Wilbros, SPIE Capag (JERSEY) ltd, GEO CONSULT.
  
  - Draft report on the IPP Consultations Conducted. In the Kribi – Lolodorf. Area, septembre 2001.
    - François NKOUMBELE Sociologist, COTCO
    - Geogius KOPPERT, Nutritionnist, Antropologist,
    - Dr Godefroy NGIMA MAWOUG, Sociologist, GEPFE.
  
  - Le projet pétrolier Tchad-Cameroun : Pipeline de l'espoir ou tuyau de la misère ? Brochure réalisée à Yaoundé en mars 1998 par :
    - Centre pour l'Environnement et le Développement (CED)
    - Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Antenne Yaoundé
    - Service Oecuménique pour la Paix (service Humanus).